



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 21 novembre 2018

Invitation presse

Opérations de contrôle et de destruction de deux-roues motorisés

Avec 8 tués en 2018 en Martinique, l'accidentalité des deux-roues motorisés est toujours trop élevée. Les comportements des usagers sont souvent en cause dans les accidents mortels. En effet, si la vitesse est un facteur de risque, l'analyse des circonstances des accidents mortels en deux-roues motorisés en 2018 révèle que :

- 37% ne portaient pas le casque,
- leur responsabilité est engagée dans la majorité des accidents,
- les produits stupéfiants ou alcool sont encore trop souvent présents

Franck ROBINE, préfet de la Martinique et Renaud GAUDEUL, procureur de la République ont pris en juillet 2018, des instructions communes pour renforcer la lutte contre les refus d'obtempérer et les conduites avec des plaques masquées. Ils organisent une opération de contrôle routier suivie d'une destruction de deux roues motorisés, le jeudi 22 novembre 2018.

Les médias sont invités à assister à ces opérations :

- à 11h30 pour les opérations de contrôle ;

- à 12h30 pour les démolitions à Métal Dom, ZI Point de Grives

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972